

Free

BACK TO THE FUTURE

Retour sur les réponses de Xavier Niel lors du chat organisé mardi dernier (pour le compte-rendu, c'est ici : <http://www.aduf.org/viewtopic.php?t=199916&postdays=0&postorder=asc&start=45>).



Le premier sujet le plus abordé dans les médias qui ont pu accéder au compte-rendu du chat, reste la prochaine Freebox. L'un d'eux titre d'ailleurs «Bientôt une nouvelle Freebox révolutionnaire ?». Une révolution matérielle sans doute, mais pas seulement. Car si le mot «relookage» a été évoqué, il se pourrait alors bien que la prochaine Freebox ne ressemble à aucun autre modem présent sur le marché aujourd'hui. L'alliance du design et de la haute-technologie se scelle de plus en plus, et difficile alors de ne pas penser à une éventuelle collaboration avec des designers célèbres... Après tout, les box sont devenues aujourd'hui des objets centraux au sein de nos foyers :-)

Ensuite, côté télévision, a été annoncé un service très innovant avant la fin de l'été. Chic, avant trois mois donc ! On peut alors penser à l'enregistrement à distance, à la fonction PiP (http://fr.wikipedia.org/wiki/Picture_in_Picture), avec pour assaisonner le tout, une refonte complète des menus TV et du guide des programmes...

Toujours côté télé, il a été confirmé le passage de tout le bouquet en format MPEG4 (ne nécessitant que 2 Mbp/s de débit), dès que le parc de Freebox en zones dégroupées sera entièrement composé de V5. Par contre pour l'échange gratuit de V4 vers V5, rien n'a encore été annoncé... On pourra peut-être commencer à entrevoir cette procédure lors de la sortie de la Freebox V6...

Concernant les autres annonces, vous pouvez toujours les consulter via le premier lien donné dans l'article. En précisant que les commentaires des annonces n'engagent que moi et ne demeurent que de simples suppositions :-)

Internet

ON NE PREND PAS LES MÊMES ET ON FAIT PIRE...

A peine arrivé qu'on lui retire déjà son gros dossier. Pour reprendre la loi Hadopi là où l'avait laissée Christine Albanel, c'est finalement Michelle Alliot-Marie, nouvelle ministre de la Justice, et non Frédéric Mitterrand (cf. **édition du 23 juin**), qui s'en occupe.



Et c'est elle donc qui ce matin a présenté Hadopi2 (ou plutôt PPPLAI, pour Projet de loi relatif à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur Internet) en Conseil des ministres. Les 5 articles de la loi sont détaillés ici :

http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite_legislative/pl_protection_propriete_artist.html.

Oui c'est de pire en pire. On remet sur la table la surveillance des emails ou encore la condamnation possible d'un internaute qui aurait envoyé une vidéo sur Youtube sans autorisation des ayants-droits... L'amende auparavant écartée refait son apparition, elle pourra aller jusqu'à 1 500 euros.

Pire encore, tout en respectant la présomption d'innocence imposé par le Conseil constitutionnel, le ministère de la Culture avouait récemment qu'«il y aura avant l'enquête de police, plusieurs étapes où l'internaute sera incité à avouer et transiger». Du chantage en quelque sorte !

Mais rassurez-vous la loi est cependant bien faite sur un point. La pédagogie restant un objectif principal de l'Hadopi, des mails d'avertissement vous seront bien envoyés dès le premier téléchargement repéré. Vous aurez ainsi la preuve que l'on nous surveille et pourrez donc faire le nécessaire afin d'effacer toute preuve... Le marché des disques durs externes de poche a encore de beaux jours devant lui :-)

Source : http://www.numerama.com/magazine/13273_2-Hadopi-2-la-surveillance-des-e-mails-fait-son-retour.html



Free

«BEUDOUMBAAH...»

Depuis 1999, il n'y a pas que dans le triple-play que Free s'est démarqué de ses concurrents. La différence par rapport aux autres FAI s'est également vu à la télé, dans les spots publicitaires de la marque. Tantôt Léo Burnett, tantôt FCB ou tantôt Publicis, les agences de communication ont toujours su bien répondre au côté créatif du trublion.

Sur la nouvelle version du site de l'INA, retrouvez les spots publicitaires de Free, de 1999 à 2007. Cet odyssee publicitaire vous permettra, en plus passer un bon moment, de vous rendre compte de l'évolution des services proposés, toujours «en plus en plus» et surtout, toujours au même prix !

Source : <http://www.universfreebox.com/article8464.html>